



CONFEDERATION DES ASSOCIATIONS DES PRODUCTEURS AGRICOLES POUR LE DEVELOPPEMENT

Organisation sans préoccupation politique, ethnique ou religieuse, agréée par
ordonnance ministérielle n°530/1593 du 31 décembre 2003

AVIS DE MARCHÉ DE RECRUTEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR RECRUTEMENT D'UNE MISSION DE CONSULTANCE

Bujumbura/Burundi

1. Référence de publication

Appel d'offres ouvert N°/CAPAD/SE/2017

2. Procédure

Ouverte

3. Intitulé du programme

Appui à la gouvernance et aux capacités de valorisation de la production agricole des Groupements Pré-Coopératifs (GPC) et des sociétés coopératives au service des familles d'agriculteurs.

4. Financement

Le présent marché est financé par l'Union Européenne et la Coopération Belge (DGD) à travers le Collectif Stratégie Alimentaire (CSA) qui appuie la Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement (CAPAD) par le financement des activités inscrites au programme « Appui à la gouvernance et aux capacités de valorisation de la production agricole des Groupements Pré-Coopératifs (GPC) et des sociétés coopératives au service des familles d'agriculteurs ». Le CSA et la CAPAD travaillent particulièrement, par le développement des actions collectives, sur le renforcement des capacités productives, financières et organisationnelles des producteurs agricoles burundais ainsi que sur les questions de pouvoir de marché.

5. Pouvoir adjudicateur

Confédération des Associations de Producteurs Agricoles pour le Développement (CAPAD)

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marché

La passation des marchés sera conduite par Appel d'Offres ouvert avec publication nationale tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

La consultance prévue dans le cadre de ce marché est en un seul lot.

7. Intitulé du lot

Le marché est constitué par le recrutement d'une agence de communication pour l'élaboration d'une stratégie pour les coopératives membres de la CAPAD sur le marketing et la communication des produits Riz Blanc, Farines Maïs, farines Manioc, Tomate et Banane.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte à toutes les personnes physiques et aux personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement - consortium - de soumissionnaires) qui sont effectivement établies au Burundi.

Situations d'exclusion

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés publics du Burundi.

9. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent postuler sur le seul lot. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération.

10. Garantie de soumission

Aucune garantie de soumission n'est exigée.

11. Garantie de bonne exécution

Aucune garantie de bonne exécution n'est exigée.

12. Réunion d'information et/ou visite de site

Aucune réunion d'information n'est prévue.

13. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 30 jours à compter de la date limite de remise des offres. Dans des circonstances exceptionnelles et avant l'expiration de la période de validité des offres, le pouvoir adjudicateur peut demander aux soumissionnaires de prolonger la validité de leurs offres pour une durée spécifique.

14. Période de mise en œuvre des tâches

Le délai d'exécution de cette consultance est fixé à trente (30) jours calendaires au maximum mais le soumissionnaire peut proposer un délai plus court. Ce délai commence à courir à partir de la date de signature du contrat.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

15. Critères de sélection

L'offre doit être délivrée en main propre ou envoyer à l'adresse ci-mentionnée CAPAD Q. Rohero II, n°27 Tél (257) 22 21 79 02 – (257) 76 65 21 76, B.P 24 Bujumbura e-mail : capad_shirukubute@yahoo.fr, site web : www.capad.info.

Les soumissionnaires doivent mentionnée clairement sur la page de garde de chaque document le numéro de la copie ;

Toute les offres doivent être libellées en francs burundais en incluant la TVA ;

Si l'offre ne contient pas toute les informations requise et/ou incomplète, l'offre ne sera pas validé et sera donc invalidé.

Chaque soumissionnaire reconnaît et accepte que la CAPAD puisse, à son entière discrétion, appliquer une sélection de critères, spécifiques dans ce document, pour l'évaluation des propositions de présélection / sélection des soumissionnaires, selon une approche progressive.

16. Critères d'attribution

L'offre la plus complète et la moins disante sera choisie.

SOUMETTRE UNE OFFRE

17. Comment obtenir les termes de référence de cet appel d'offre ?

Le présent avis d'appel d'offre est lancé via le site **web d'Intercontact** à l'adresse ci-après www.intercontactservices.com, le site **web de la CAPAD** à l'adresse ci-après www.capad.info, ainsi que dans le journal « **Renouveau** ».

Renseignements :

Pour recevoir les termes de référence de cet appel d'offre, prière de s'adresser au secrétariat de la CAPAD Q. Rohero II, Rue KUNKIKO, n°27.

18. Date limite de soumission des offres

La date limite de remise des offres est fixée au plus tard le 28 Novembre 2017 à 17 heures (heure locale) à l'adresse Postale de la CAPAD qui est : BP.24 BUJUMBURA/BURUNDI.

Le pouvoir adjudicateur ne prendra pas en considération les offres reçues après cette date limite.

19. Séance d'analyse des offres

La séance d'analyse des offres est prévue au 29 Novembre 2017 à 15 heures (heure locale)

20. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cet appel d'offre doivent être faites en français.

21. Base juridique

La législation burundaise.

22. Les documents soumis dans cet appel d'offre deviennent la propriété de la CAPAD.